

COMPTE RENDU

Citoyenne

FLOIRAC



VILLE
DE
FLOIRAC

CONSEIL DE QUARTIER

RIVES DE FLOIRAC

Mardi **5 mars 2024**
de **18h30** à **20h**

 Réfectoire école Danielle Mitterrand

ORDRE DU JOUR

- Plan de gestion du stationnement autour de l'Arena
- Gestion des déchets sur l'espace public



CONTACT :

Direction de la Mobilisation Citoyenne :

06 60 94 74 02



Elu référent :

Jean-Claude Galan
jc.galan@ville-floirac33.fr

Présentation : Gestion des déchets et de la propreté sur l'espace public

Intervenants : Maxime VACHON ; Benoit MAIRE ; Sébastien CANTERON – Service Territorial 2 de Bordeaux Métropole

Découpage de la commune en 4 zones d'interventions :



Bordeaux Métropole est responsable de l'entretien de l'espace public (voiries). Cette compétence lui a été transférée. La commune, elle, gère les espaces publics communaux : principalement les parcs municipaux.

Les intervenants présentent les différentes difficultés retrouvées sur le terrain pour les équipes qui gèrent la propreté des espaces publics :

- Dépôts sauvages (encombrants, pneus, matériaux divers liés au bâtiment, etc.)
- Encombrement des trottoirs et mauvaise accessibilité aux zones d'apports volontaires.

DIFFICULTES RENCONTREES



Le taux de remplissage des poubelles ou bornes (PAV)

- PAV collectés par le SIVOM (En cas de débordement, la ville ou Bordeaux Métropole effectue un signalement auprès de Véolia)
- Les corbeilles sont collectées en régie 3 fois par semaine (lundi, mercredi, vendredi)
- Les abords des PAV sont nettoyés 3 fois par semaine (Lundi, mercredi, vendredi)



Cartographie des PAV impactés par les dépôts sauvages, tournée effectuée 3 fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi)



DATE: _____
 QUARTIER: _____
 VEHICULE: _____
 Date: _____
 Heure: _____
 P.A.V.

FLOIRAC	VUE	FAT	HORAIRE
F1			
N°1	Angle Rue Paul Eluard / Rue Francois Mauriac		
N°2	Rue Voltaire		
N°3	Rue Saint Loui		
N°4	Rue Berlioz		
N°5	Rue des Verts Corbeilles		
N°6	Angle Rue Jean d'Ussat / Rue Jean Arlaud		
F2			
N°9	Chemin de Gastes		
N°10	Rue Marc Chagall		
N°11	Rue Raoul Dufry		
N°12	Avenue Pierre Semiot		
F3			
N°8	Avenue Paul Leffergon		
N°14	Rue Georges Litalien		
N°13	Rue Léon Lagrange (stade)		
N°15	Avenue Pierre Curie		
N°16	Rue Yves du Manoir		
N°17	Rue Paul Gros		
N°18	Avenue Binjaji		
F4			
N°7	Rue Monte Cristo		



Fréquence de passage (jours et zones de nettoyage)

6 à 9 agents traitent la propreté sur la commune.

Secteur F1 : un agent tous les jours du lundi au vendredi.

Secteur F2 : un agent tous les jours du lundi au vendredi.

Secteur F3 : un agent tous les jours du lundi au vendredi.

Secteur F4 : un agent tous les jours du lundi au vendredi.

P.A.V / Corbeilles / Corbeilles TBM : 3 fois par semaine, lundi, mercredi et vendredi.

Encombrants sur RDV, **dépôts sauvages:** 2 fois par semaine, mardi et jeudi, et sur demande urgente.

Balayage mécanique en régie :

- Secteurs grands axes tous les lundis et mardis de chaque semaine.
- Secteurs F1 à F4 traités une fois par mois du mercredi au vendredi.

Lavage pistes cyclables : 1 fois /mois

Le camion grappin : un agent tous les jours du lundi au vendredi.



Balayage mécanique des grands axes tous les lundis & mardis



+ Un balayage mécanique de chaque secteur tous les mois

Lavage des pistes cyclables 2 fois/mois +
lavage des trottoirs en milieu urbain 1 fois / an



Exemple : Quantité de déchets collectés ces 3 dernières années sur la commune de Floirac

Interventions GDU



Pesé VEOLIA

		2021		2022		2023	
		Tonnes	GDU	Tonnes	GDU	Tonnes	GDU
Hiver	Janvier	37,4	8	43,461	14	59,928	10
	Février	52,668	5	26,719	9	24,596	15
	Mars	54,109	27	33,473	17	34,783	7
Printemps	Avril	55,088	7	35,948	13	44,539	19
	Mai	61,314	4	49,702	14	41,14	8
	Juin	102,65	21	45,881	13	48,152	34
Été	Juillet	53,902	19	37,404	17	53,328	31
	Août	32,811	13	38,159	31	42,867	36
	Septembre	43,384	27	38,346	20	38,577	19
Automne	Octobre	25,102	12	38,775	15	52,14	27
	Novembre	57,436	12	45,441	12	70,653	31
	Décembre	43,219	31	44,444	6	66,22	12
Total en Tonne		619,083	186	477,753	181	576,923	249
Evolution			141,33		102,17		



Travaux externalisés
Lavage, décapage haute pression.





Quelques chiffres :

En 2023 la police municipale de Floirac a effectué **50 services exceptionnels** pour les besoins de l'ARKEA Arena

Lors de ces services, plus de **1000 verbalisations** ont été réalisées pour la majorité il s'agit d'**amendes à 135€**

De nombreux enlèvements en fourrières ont également été fait.

Un périmètre de sanctuarisation d'une partie du quartier est mis en place lors des jauges importantes, aux frais de la commune sans aide de l'ARKEA Arena.

**ARKEA
ARENA**



En raison de l'arrivée du pont Simone Veil et son **inauguration les 6 et 7 juillet prochains** nous avons décidé de rester sur la même jauge de 7500 spectateurs pour la mise en place du barriérage et de faire un retour après les premiers mois de rentrée culturelle afin de connaître l'impact du pont sur la circulation et le stationnement.



RAPPEL :



- la fermeture du secteur ne garantie pas une place de stationnement
- Il faut être muni d'un macaron de l'année en cours (donc renouvelable chaque année par le biais de la mairie)
- Ce service est gratuit, vous avez uniquement besoin d'une carte grise à la bonne adresse dans le secteur et de mettre le macaron sur le véhicule concerné (avec la plaque d'immatriculation)

**Lors de votre attente de quelques instants aux barrières
merci de respecter les agents de sécurité**

**En effet de nombreux comportements de riverains, parfois outrageants, ont été
remontés par la société de gardiennage.**

**Un outrage sur personne chargée de mission de service public
vous expose à une amende de 7500€ et jusqu'à 6 mois
d'emprisonnement.**



Nos missions



- Assurer la sécurité des usagers de la route** (piétons, cyclistes, conducteurs de véhicules motorisés)
- Assurer la sécurité lors de l'arrivée et du départ des spectateurs** au niveau du parvis de l'Arena
- Faire en sorte que la circulation se fasse du mieux possible** (fluidification de la circulation, gestion des feux tricolores, gestion du stationnement en pleine voie etc.)

-**Prioriser les stationnements les plus gênants ou dangereux** lors de nos verbalisations et fourrières comme ceux devant les entreprises, au niveau des passages piétons, des places GIG GIC, des arrêts de bus, des ronds-points, pistes et bandes cyclables.

Rappelons que, lors des spectacles à plus de 5000 spectateurs (sauf très rare nécessité de service), le service de la police municipale est présent et joignable sur son numéro de téléphone.

05-57-80-87-17